

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe de la CFDT

La saisine du Premier ministre nous invitait, comme souvent dans le débat public en France, à étudier la compétitivité sous l'angle du coût du travail et de la comparaison avec l'Allemagne.

Cet avis, comme plusieurs études et rapports, échappe à cette approche restrictive et fait un diagnostic sur l'ensemble des déterminants de la compétitivité en montrant leur complexité et en soulignant le danger de mettre en avant la seule « compétitivité-coût » ou de faire référence à un seul pays comme modèle quand les contextes historiques et politico-économiques sont très distincts.

La CFDT partage cette approche et retient prioritairement trois recommandations qui lui paraissent essentielles pour permettre à la France de retrouver une compétitivité dynamique particulièrement dans le domaine industriel :

- remettre la finance au service de l'économie. Les taux d'épargne et d'autofinancement des entreprises en France ont notablement baissé depuis les années quatre-vingt dix au profit des dividendes versés aux actionnaires et des hautes rémunérations attribuées aux dirigeants. Il en résulte une baisse des investissements et de l'effort de recherche conduisant à la fragilisation du tissu industriel face à ses concurrents. Il est nécessaire de réinvestir massivement dans la modernisation de l'outil industriel, dans la recherche particulièrement délaissée et dans une répartition équitable des bénéfices entre le capital et le travail. Il est urgent de corriger cette répartition de la valeur ajoutée. Ceci repose sur des mesures contraignantes imposées aux banques, des mesures fiscales et une pratique rénovée de négociation en entreprises ;
- investir dans la formation initiale et continue des salariés. Si l'on excepte les formations d'élites, la qualité de l'enseignement se dégrade et la dévalorisation des filières techniques conduit à des orientations par l'échec vers ces filières. Développer une culture industrielle et donc valoriser les métiers de cette filière implique d'en revaloriser l'attrait, notamment financier. Les métiers de la finance et des services happent nombre de jeunes diplômés y compris issus de formation technique. Quant à la formation par l'alternance, les lois, les discours et les vœux pieux n'ont aucun effet : les entreprises cherchent à recruter des salariés immédiatement efficaces et peinent à considérer la formation comme un investissement d'avenir. C'est aussi vrai pour la formation continue.

Les stratégies à court terme influencées par la financiarisation ont conduit à ces comportements néfastes à long terme pour la compétitivité des entreprises. Il

est urgent d'investir massivement dans la formation et la qualification des salariés pour rattraper notre retard et pouvoir faire demain la différence avec nos concurrents grâce à nos compétences et à nos savoir-faire ;

- innover dans la gouvernance des entreprises. Les récentes crises financières et la fragilité qu'elles ont introduite dans les secteurs où les actionnaires sont devenus les seuls décideurs prouvent la nécessité de reconsidérer les modes de gouvernance de l'entreprise. Il est urgent de réduire les exigences des actionnaires. Les salariés, les cadres, les dirigeants locaux directement concernés sont souvent les plus impliqués et les moins écoutés. C'est dans une logique de confrontation de points de vue différents et de contre-pouvoirs que naissent les bonnes décisions. Un dialogue social renouvelé, une meilleure concertation entre les différentes parties prenantes en particulier les sous-traitants, une meilleure répartition des bénéfices de l'activité sont des gages de performance et de compétitivité. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire en sont actuellement un exemple qui mériterait d'être valorisé.

Ces mesures, pour être efficaces, doivent s'inscrire dans une logique de construction de la compétitivité à l'échelle européenne par une harmonisation de la fiscalité et surtout par une logique de gouvernance commune dans les domaines économique et social. La protection sociale élevée est un atout à préserver qui nous impose de trouver demain un nouvel équilibre pour son financement reposant sur la nature des risques couverts. Ainsi la CFDT est favorable à un recours accru à la CSG pour financer les prestations à caractère universel.

En France, aujourd'hui, les débats dans ce domaine relèvent souvent plus de l'idéologie que de la rationalité économique. Cet avis nous incite à faire confiance à l'innovation tant en matière de management que de dialogue social et de choix économiques ; c'est la condition d'une compétitivité entendue comme capacité de réussite économique, de cohésion sociale et de respect environnemental.

C'est pourquoi la CFDT a voté cet avis.